

L'année de la misère : [1ère partie]

Autor(en): [s.n.] / [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **55 (1917)**

Heft 23

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-213116>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

vers l'auberge qu'ils connaissent bien pour y avoir passé en une autre occasion. C'est drôle, ils reconnaissent le bâtiment, mais on n'y sert plus à boire :

— Vous comprenez, leur dit un loustic de l'endroit avec ce calme si admirable qui fait les délices du philosophe, depuis que le régent est parti, la pinte ne faisait plus d'affaires; on n'a maintenant qu'une régente!

Il y a cinq ans¹, nous constatons que trois d'entre nous n'avaient jamais quitté leur poste; ils y sont encore, et c'est fabuleux. D'autres, non moins bons pédagogues, ont depuis lors passé leur trente ans de services qui à Lausanne, qui à Orbe, ou ont quitté l'enseignement pour travailler cette bonne terre vaudoise, infiniment précieuse. L'un de ces derniers, — il vient, je crois, d'être nommé juge de paix — se plaint cependant des bouvreuils qui lui ont, cette année, saccagé sa pêcheraie. « Vive le paysan, je resterai paysan! » dit un autre, et il y a dans ce cri moins d'aigreur contre le citadin que la crainte de voir celui-ci mal apprécier et la belle nature et le solide travail du campagnard.

Les beaux programmes ont ce défaut caractéristique de ne pouvoir être réalisés intégralement. Ne faut-il pas d'ailleurs laisser un peu de place à l'imprévu? Il y a des gestes que l'on regrette pourtant. La chanson ou plutôt le chant de « Sébastopol » nous a manqué :

Entendez-vous, c'est le canon qui roule,
C'est le canon qui fait trembler le sol.

Il est vrai que cette pauvre petite guerre de Crimée est si pâle avec ses « forts qui s'écroulent » en regard de la grande guerre qui nous étreint depuis trois ans.

Ah! quelles bonnes minutes nous avons passées dans les bois conduisant à Montheroud, où l'un des nôtres, forestier, a refait connaissance avec des hommes qu'il n'avait vus qu'adolescents, alors qu'il fallait pâlir sur des théorèmes de géométrie; aussi, pour bien marquer la joie qu'il avait de fixer une date, son marteau officiel a, sur demande, perforé l'une des pages du journal de classe que lui tendait Louis Dupraz. Chères reliques, conservez-nous tous ces symboles, originaux ou pas, de l'ardente solidarité qui unit ceux qui ont reçu ensemble les confidences de la vie avant d'y aller jouer un rôle.

O mânes de l'Ecole normale, voyez notre reconnaissance! De vous, disparus, qui vécûtes modestement pour nous instruire: François Guignard, champion du *ne dubitatif*, Alexis Lude, mathématicien à l'œil flamboyant, Auguste Reitzel, l'homme universel oubliant qu'il n'enseignait que l'allemand, Louis Mayor, astronome, physicien, chimiste, botaniste, minéralogiste, je ne sais quoi encore, Auguste Vulliet, l'initiateur aux belles-lettres et l'inoubliable diseur du *Curé de Cucugnay*, de vous tous nous avons parlé, et aussi de l'affectueux directeur Delorme, de son *alter ego* le pasteur Panchaud, tous deux si démocratiques, si serviables: nous les voyons encore découper pour nous des tranches de jambon près de la Grotte aux Fées de Vallorbe, un jour que, cela n'arrivait pas souvent, toutes les classes étaient en excursion. Vos anciens élèves, ici debout le proclament: Vous valiez bien, — honni soit qui mal y pense — ceux qui vous ont suivi.

Et quant à nos camarades tombés en route, il y en a trois depuis cinq ans. Jusque-là, nous étions restés inébranlables sauf deux qui nous quittèrent dans les cinq premières années. Nous pensons à ces amis, leur silhouette et tout leur être sont encore présents devant nos yeux, mais le temps va vite. Aussi, les survivants d'aujourd'hui se réuniront-ils tous, il faut l'espérer, dans deux ans à Charnex. Ainsi en a décidé le premier — un cadet de la classe. Au surplus, que celui qui a des objections lève

la main? — Personne: l'affaire est dans le sac.

Nous regrettons que Fardel et Ruérat, ex-patris, ne soient pas là avec nous pour chanter:

Ma Suisse chérie, à toi tous mes vœux!
Charles Ramuz, le meilleur ténor de la classe a eu la main heureuse en organisant l'entrevue de 1917. Nous ne demandons pas à Eugène Mot-taz d'en parler dans son *Dictionnaire historique du canton de Vaud*, mais notre gentil *Conteur* peut sans façon, n'est-ce pas, accorder aux normaliens de 1882 ce luxe de dire un mot d'eux, c'est-à-dire de braves gens qu'ils sont, comme pas mal d'autres Vaudois. L. Mn.

LE TRAI SÉROULÈTE¹

(Patois savoyard)

No z'étiön trai séroulète
A la riva d'on lè.

No no dision l'una à l'àtra:
« Alein no bagnolai

Si le fi du rè passavè,
I no z'emmènerai. »

— Mais, çan dit la plus petita,
Ze n'y voi pas y allai.

Ze me garderè lè robè,
Gens d'armes doit passai.

Su celè mime parolè,
Gens d'armes est arrivè.

I l'ont pris', l'ont emmenèia,
Su grison l'ont montèe.

L'ont menè' dedian lè Francè,
Tant avà qu'i pouvai.

Quand le fut dedian lè Francè,
Le n'y fait que plorai.

— De quoy tant plorai, la bella,
De quoy tant sospirai?

Plorai-vo votre père,
Vôtre mèra ou moi?

— Ze n'y ploro point mon père,
Ni ma mèra ni vo.

Z'y ploro mè z'amoirettè
Tant èloignai de moi.

— Ne lè plorai point, la bella,
No vo lè payerons.

Cent ècus dians ma borsetta,
Sera pour vo donna.

Si cela ne vo marie,
Jamé ne l'y serez. »

¹) Les trois petites sœurs.

Lè dou cliotzè. — Jadis, la commune de Donatyre avait pour syndic M. Louis Senaud et, pour secrétaire municipal, M. Jules Sonnaillon. Or, faisant allusion, sans doute, au proverbe: « Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son », quelqu'un disait:

« La municipalità dé Donatyre pào pas man-quà d'òurè le dou cliotzè, l'a on senau po syndico et on senaillon po secretèro. »

COINS DE CHEZ NOUS

Mon cher *Conteur*,

Bien que tu sois, sauf erreur, le proprio légitime de cette jolie et bien vaudoise appellation « Coins de chez nous », je prends la liberté de m'en servir aussi pour parler à tes amis d'un très joli coin de chez nous, qu'ils ignorent certainement, je m'en flatte du moins.

Pourtant, que de jolis coins, dans notre pays! Et même, ne pourrait-on pas dire que tout est

joli coin pour qui sait voir et donner un sens aux impressions que la nature grave en notre esprit? J'en connais partout: dans le Jorat — et combien intimes et gracieux! — dans nos Alpes et dans notre Jura, qualifié de monotone par ceux qui ne le comprennent pas.

Te souvient-il encore de Salanfe et du « Lagot vert », où nous avons passé de si doux moments? En voilà un coin « d'attaque », bien qu'il ne soit pas tout à fait de chez nous. Tout ami de la montagne, qui l'a visité, en garde un souvenir ému. Salanfe est déjà merveilleux, en juillet, quand les troupeaux s'égrènent sur la plaine minuscule qu'enferment et protègent la Tour Saillère et les Dents du Midi. Mais le rêve, c'est d'y vivre une nuit de clair de lune, en septembre quand le bétail a quitté l'alpage et que nul bruit ne frappe l'oreille, sauf le murmure presque plaintif de la Sallenche, dont le flot cristallin semble quitter à regret le berceau maternel, ou le roulement sourd d'un bloc tombé des cimes voisines, larme de pierre qui répond à l'adieu du fugitif. A voir ce paysage tout imprégné de lumière bleutée, on sent qu'on est dans le temple du mystère et de la beauté. Mais, prions le génie de ces lieux qu'il nous épargne la rencontre de l'inévitable pensionnat!

Revenons vite au coin promis, tout à fait de chez nous, celui-là. Tu le trouveras dans le Jura central, pas bien loin du coin dont tu nous parlais dernièrement. C'est un tout petit vallon qui descend en pente douce vers le doux pays de France. Des forêts de hêtres et de sapins enferment un pâturage — sans chalet, ni bétail, et sans ruisseau — qui en occupe le fond. Par dessus, un coin de ciel bleu, grand comme le mouchoir de poche d'un campagnard! Et, pour fleurir ce sanctuaire de lasolitude, un bouquet rare, étrange, qu'on ne voit nulle part ailleurs: une toute petite forêt d'aubépines, arbustes peut-être séculaires, gros comme de petits pommiers, qui répandent en juin leur forte et troublante senteur.

Quel décor pour une idylle! Ou quelle retraite pour un Nicolas de Fluë! Souvent, j'ai rêvé, moi simple mortel, d'y finir mes jours, loin des autos et des tracas du monde ambiant. Mais je n'irai point: après deux jours, j'y mourrais d'ennui! Pourquoi? Parce que de tels paradis ne sont pas faits pour de pauvres pêcheurs:

Mais peut-être l'en accomplirais-tu?

Si tu le désires, je te montrerai le chemin du « Vallon des Aubépines », ne serait-ce qu'en souvenir du botaniste Louis Favrat.

En attendant, conserve-toi guilleret!

Ton vieux THÉO.

L'ANNEE DE LA MISERE

I

Nous devons à l'amabilité de M. E. Ruffy, ancien conseiller fédéral, communication du curieux document qu'on va lire, provenant des *Bannerettes*, près Lutry, et qui parle de lui-même. M. H.

Circulaire



Lausanne, le 27 Decem. 1817

LE CONSEIL D'ETAT

aux Municipalités du Canton

Messieurs!

En 1816, le Conseil d'Etat voyant la modicité de la récolte des grains dans le Canton, leur renchérissement effrayant dans toute l'Europe, et l'impossibilité de s'en procurer autrement qu'en faisant venir, à grands frais, des blés achetés dans les pays étrangers, invita, par un Prospectus, en date du 14 Septembre les Municipalités, les Corporations et les Citoyens aisés à prendre part à une Souscription qui aurait pour but d'assurer à notre Canton un approvisionnement suffisant, jusqu'à la récolte suivante.

¹ Conteur du 4 mai 1912.

Cet appel ne fut pas vain. Des sommes considérables furent versées de tous parts, et l'Etat, en s'associant, par le Décret du 28 Septembre 1816, à cette entreprise, tripla, et même au-delà, les fonds de la Souscription.

Le Conseil d'Etat a mis à remplir les engagements qu'il avait pris la sollicitude que commandait une opération de cette importance. Le succès a répondu à cette réunion d'efforts; et nous avons traversé une année qui s'annonçait de la manière la plus alarmante, sinon sans souffrances et sans privations, du moins d'une manière supportable, par comparaison à tant d'autres contrées.

Le Conseil d'Etat doit maintenant, pour rendre compte aux Souscripteurs :

1° Etablir le coût des grains qu'il a fait acheter à diverses époques et sur des marchés différents ;

2° Etablir pareillement les frais de transport et autres, doivent être réunis au coût primitif ;

3° Faire, d'après cela, ressortir le prix moyen auquel reviennent tous ces grains ;

4° Etablir, d'après ce prix commun, le Compte particulier de chaque Souscripteur.

Les retards qu'ont éprouvés dans le règlement des nombreux comptes particuliers qui devaient servir d'élément au compte général, ont nécessairement différé l'établissement de celui-ci.

A un seul article près, de trop peu d'importance sur la masse, pour qu'on ait cru devoir s'y arrêter, ce Compte, que vous recevez avec la présente, fait connaître d'une manière exacte le prix moyen auquel sont revenus les grains, rendus dans les entrepôts de l'Etat et remis aux divers Souscripteurs.

La différence en plus du prix définitif des grains d'avec celui qu'on avait présumé, en les distribuant provisoirement aux Souscripteurs, à raison de 3 batz la livre, étant très peu considérable, le Conseil a cru convenable de la laisser à la charge de l'Etat.

Il sera, d'ailleurs, appelé à rendre aussi compte au Grand Conseil, au mois de Mai prochain, de cette même Souscription générale, à cause de la part que l'Etat y a prise. Ce Compte plus détaillé sera appuyé de toutes les pièces servant à le justifier, et, par conséquent, à justifier celui-ci, qui n'en est qu'un extrait.

Vous voudrez bien, Messieurs, en remettre un exemplaire à chacune des personnes qui ont pris part à votre Souscription.

Des exemplaires en seront, d'ailleurs, adressés aux sociétés et particuliers qui ont souscrit directement au Bureau du Département des Finances.

Agrérez, Messieurs, nos salutations.

Le Landammann en charge :

J. MURET

Le Chancelier : Boisot.

Suit un « Résumé des comptes d'achats de blés faits par les Agents du Conseil d'Etat, pour le Compte de la Souscription. »

Nous ne pourrions reproduire ces comptes in extenso, ce serait trop long. C'est dommage, car ils présentent un réel intérêt, à plus d'un point de vue, surtout dans les circonstances actuelles.

(A suivre)

I. A. — Voyons, sais-tu ta leçon disait, l'autre jour, un père à son fils ?

— Oui, papa.

— Eh ! bien, récite-la moi.

Le petit garçon donne alors sa grammaire à son papa, joint les mains et récite :

« I est long dans « nous fimes » et bref dans « vite ».

« A est long dans « pâte » et bref dans... dans... « trompette ».

— Tais-toi, tu n'est qu'un âne !

A CINQUANTE ANS !

Tout récemment, à Payerne, un joyeux banquet, à l'Hôtel de la Gare, réunit un certain nombre de personnes de la région, nées en 1867 et qui tenaient à fêter en commun leur cinquantième anniversaire.

Les organisateurs de cette petite fête y convièrent M. le syndic F. Cornaz. Celui-ci, empêché de

se rendre à cette invitation, y répondit par la charmante lettre que voici, empreinte d'une philosophie toute vaudoise. C'est pourquoi nous la reproduisons du *Démocrate* :

Messieurs,

Votre classe d'âge fête aujourd'hui son entrée dans la cinquantaine, ce demi-siècle qui paraît si lointain lorsqu'on a 20 ans et que l'on atteint cependant si rapidement, tant il est vrai que la vie est un tourbillon et que pour le travailleur les années s'envolent avec la rapidité des jours.

Permettez qu'à cette occasion le syndic de Payerne s'associe de cœur à votre joie et vous envoie ses félicitations et ses bons vœux ! A ces souhaits, je joins des remerciements aux travailleurs, aux gens utiles à la société que vous êtes tous, chers jeunes vieillards. Vos états de service sont fort beaux et tels que je vous vois, vous êtes pour longtemps encore de l'élite, de cette élite d'hommes d'escient et de sens rassis dont nous avons plus besoin que jamais dans ces temps tragiques où notre petite Suisse, notre bon canton de Vaud, notre cher Payerne en particulier, sont au milieu des haines déchaînées comme de frères esquifs sur une mer en furie et qu'une rafale peut emporter comme un fêtu.

Oui, mes chers amis, la Patrie a besoin de tous ses fils, de ceux qui sont dans l'armée active, comme de ceux qui, plus précieux peut-être à certains points de vue, ont pour tâche de gouverner le pays, d'administrer les affaires communes, de conseiller, d'aider, d'encourager les faibles restés seuls au logis, pendant que le chef de la famille, confiant dans le dévouement de ceux qui sont restés et qui ont pour mission de le remplacer, sert gaiement son pays sous l'égide et la protection du beau drapeau rouge à la croix-blanche.

Le rôle des hommes de cinquante ans est beau et grand pour ceux qui savent se rendre compte de ce qu'ils doivent à la société. Pour ceux-là c'est l'ère du dévouement qui commence. Loin de vivre en égoïstes satisfaits, c'est le moment où ils font profiter les plus jeunes de l'expérience acquise. Ce n'est point l'instant de faire au vieux, car à cinquante ans, l'homme d'énergie est encore dans la plénitude de sa vitalité et de sa force de travail.

Entre nous, chers amis, n'avez vous pas le sentiment bien net que vous êtes beaucoup plus « quelqu'un » qu'il y a dix ans ?

En avant, donc, chers cinquantenaires, pour la deuxième partie de la vie. Elle sera plus courte que la première, mais je vous souhaite à tous de pouvoir constater que si l'âge mûr dicte des devoirs, la vieillesse a des charmes, quand on sait prendre la vie par le bon bout.

Parmi ces satisfactions de la dernière heure, en est-il de plus belle que celle de voir sa famille prospérer, d'être l'aïeul chez lequel les tout petits, ces cinquantenaires en herbe, vont toujours avec plaisir, sachant combien les aime le grand-père !

Mais assez sur ce thème sentimental, vous avez mieux à faire que de lire ma prose, aussi je termine en associant aux vœux de santé et de contentement d'esprit que je forme pour vous, le nom des femmes qui vous sont chères, de vos épouses, de vos mères, aux bons soins et à l'affection desquelles vous devez sans doute d'être encore si jeunes à cinquante ans !

Sur ce, à la vôtre et bien du plaisir !

F. CORNAZ.

QUE D'EAU !

QUE d'eau ! que d'eau ! Non, vraiment, je « vois que je suis trop homme de terre pour m'habituer à ces voyages en mer ! » s'écrie un des plus amusants personnages du « Voyage en Chine », l'amusant opéra-comique de Bazin.

Il doit assurément descendre de l'auteur de la plaisante complainte que voici, datant du 18^{me} siècle et qu'inspira l'un des plus fameux débordements de la Seine, à Paris, durant l'hiver 1798-99.

Tout près d'arriver à Paris,
L'eau me jurant guerre éternelle,
Afin de l'éviter, je pris
Droit par la plaine de Grenelle ;
Mais là, grâce au sort inhumain
Qui me tourmente à sa manière,
En vain, je cherche mon chemin :
La plaine était dans la rivière.

Je passe outre ; et, tout barbotant,
J'arrive et j'amène la pluie ;
L'hiver, dans la rue, en trottant,
C'est là, toujours, ce qu'on essuie ;
Et l'homme à pied, s'il pleut à seaux,
Dans l'eau jusques aux jarrettières,
Sait qu'ici les petits ruisseaux
Font souvent de grandes rivières.

Tout mouillé, tout transi de froid,
N'osant entrer aux Tuileries,
Je suivis le Louvre tout droit ;
Mais l'eau gagnait les galeries.
A l'éviter je m'attachais,
Lorsque, forçant toute barrière,
Pour me suivre, sous les guichets
Je vis s'échapper la rivière.

Pour m'égayer par du nouveau,
Je courus à la Comédie ;
Là, je fondis encore en eau,
Car on jouait *Misanthropie*,
Moi, qui craint l'eau, j'ai dû partir
Aux sanglots de la salle entière.
C'est que des pleurs de *Repentir*
On pourrait faire une rivière.

Sur un quai, j'allai me loger,
Et choisis un rez-de-chaussée ;
Mais la nuit, pour tout ravager,
Le long du quai l'eau s'est glissée.
Au logis, petit à petit,
Elle entra, malgré la portière,
A peine étais-je dans mon lit,
Qu'on vint m'annoncer la rivière.

Tourmenté, poursuivi par l'eau,
De ce logis, pour disparaître,
Je me sauvai dans un bateau
Qu'on fit entrer par la fenêtre.
— Ah ! ce n'était pas, ai-je dit,
» La peine que mon hôte tière
» Eût si bien bassiné mon lit,
» Pour me coucher dans la rivière ».

La livraison de Juin 1917 de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE et REVUE SUISSE contient les articles suivants :

L.-T. Hobhouse. Europe et Europe centrale. — Georges Hohrod. La troisième République et la politique capétienne. — Edouard Blaser. Un nouveau livre d'Hermann Fernau. — Paul Arbousse-Bastide. Le sacrifice. Histoire vraie. — Th.-C. Buyse. Le Slesvig danois de 1864-1916. — Vahiné Papaa. En Guinée et Côte d'Ivoire (*Troisième partie*). — Lorenzo d'Adda. Enseignements des anciennes guerres (*Seconde et dernière partie*). — Henry de Varigny. Climat et civilisation (*Seconde et dernière partie*). — A. Zutter. Sports et gymnastique éducative. — Arthur Travers-Borgström. La Fédération du monde. — Document. L'affaire de Sarajévo. — Chroniques anglaise (*H.-C. O'Neill*) ; allemande (*A. Guillard*) ; Suisse romande (*Maurice Milioud*) ; scientifique (*Henry de Varigny*) ; politique. — Revue des Livres.

La BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE paraît au commencement de chaque mois par livraisons de 200 pages.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.

Albert DUPUIS, successeur.